

PHASE DE SAUVEGARDE CYCLONIQUE

JE ME TIENS INFORME DES CONSIGNES

Quelle est la situation ?

« La menace cyclonique s'éloigne mais le météore a causé des dégâts. Même si les conditions météorologiques sont en cours d'amélioration, des dangers subsistent (inondations, coulées de boue, fils électriques à terre, routes coupées, radiers submergés, arbres arrachés...) pouvant justifier des interdictions de circulation sur tout ou partie des axes routiers). Les équipes de déblaiement et de secours doivent pouvoir commencer à travailler sans être gênées dans leur déplacement et leurs activités.»

Que faire ?

- **Se tenir informé de la situation** et des conséquences du passage du phénomène sur l'île.
- **Rester prudent en sortant** de l'endroit où vous étiez abrité.
- Essayer d'établir **un bilan des dégâts** autour de votre habitation en restant très prudent:
 - 1) Consolider et réparer votre habitation sans prendre de risque ;
 - 2) Rester éloigné des points bas, des cours d'eau et des pentes abruptes ;
 - 3) Dégager les alentours de votre habitation et déblayer les abords prudemment ;
 - 4) Ne pas toucher les fils électriques et téléphoniques rompus et tombés à terre ;
 - 5) Assister les voisins et prévenir les secours en cas de besoin.
- A l'extérieur, **ne pas toucher aux fils électriques tombés à terre**. Les signaler aux agents de l'EDF qui feront le nécessaire.
- La population est invitée à **limiter ses déplacements** en véhicules au strict nécessaire
- En cas de nécessité de déplacement, **se renseigner sur l'état du réseau routier** avant de prendre votre véhicule et s'assurer que la circulation est autorisée.
- **Ne pas s'aventurer sur les radiers submergés**, ni dans les ravines et les lits des rivières en crue.
- **Ne pas gêner le travail des équipes d'intervention** et de secours et ne pas encombrer les voies de circulation.
- Vérifier la **qualité de l'eau** avant de la consommer ainsi que les aliments du réfrigérateur. Ne pas oublier que l'eau du robinet peut rester impropre à la consommation plusieurs jours après l'arrêt des pluies. En conséquence, il est impératif de la faire bouillir pendant 3 minutes avant de la boire.
- **Ne pas encombrer le standard** des différents services (pompiers, EDF, FRANCE TELECOM, services d'eau potable ou d'assainissement, ...). Si un incident a été rapporté, le message a été enregistré et noté. Un deuxième appel ne fait qu'encombrer les réseaux et empêche d'autres appels.